

France

>> Faune sauvage

>> L'AUTEUR
Michel JEANNEY

Secrétaire général de rédaction de La Dépêche Vétérinaire

Les chasseurs ne veulent pas d'une **éradication** du loup

Dans une communication diffusée le 2 juin, la Fédération nationale des chasseurs (FNC) affirme n'être « pas radicalement opposée au loup et à sa présence sur notre territoire, au moins là où il s'est aujourd'hui durablement implanté, et dans le cas où son retour est naturel ».

Le document de trois pages présenté comme « la position des chasseurs français sur le loup », reconnaît le loup comme « un élément parmi d'autres de la biodiversité française » mais qui ne doit pas devenir un « accélérateur » de la déprise humaine en montagne.

Limiter le loup aux Alpes

« En termes d'aire de présence, l'objectif doit se limiter aux Alpes, au moins à moyen terme. Favoriser ou laisser s'étendre durablement le loup au-delà du Rhône n'est pas souhaitable tant que l'impact du loup sur les populations proies (ongulés notamment) n'est pas mieux connu et évalué scientifiquement », estime la FNC.

« Ne créons pas ailleurs les mêmes problèmes que ceux qui ne sont pas encore complètement résolus et stabilisés dans

les Alpes. De la même manière, laisser entrer le loup dans les Pyrénées (par l'Espagne entre autres) n'est pas davantage souhaitable. Les Alpes, avec leur population lupine en état de conservation favorable, suffisent à ce jour à la contribution française pour la conservation du loup en Europe », ajoute la fédération des chasseurs.

Inquiétude pour les espèces gibier

Les chasseurs s'inquiètent par ailleurs de l'impact du loup sur les espèces gibier (ongulés) et notamment de l'augmentation potentielle de cet impact au fur et à mesure du développement de la protection des troupeaux domestiques et de son efficacité.

Pour autant, la FNC ne demande pas que le loup devienne une espèce chassable, mais que son statut juridique actuel, tout en restant « protégé », soit assoupli en matière de régulation. La FNC propose que les chasseurs puissent participer à la gestion du loup afin de limiter l'expansion continue du prédateur dans les Alpes et la colonisation du territoire.



Marco Lo Rito - Fotolia.com

La Fédération nationale des chasseurs reconnaît le loup comme « un élément parmi d'autres de la biodiversité française ».